



LETTRE D'ACTUALITÉS

DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE BRASILIA

N° 58 – Semaines du 17 juillet au 11 août 2023

SOMMAIRE

FOCUS | A l'occasion du Sommet Amazonie (8-9 août 2023), les pays membres de l'OTCA signent la Déclaration de Belém

Environnement & Climat

- ❖ La restauration de 12 millions d'hectares de terres dégradées pourrait faire face à une pénurie de plants et de semences.

Infrastructures & Transports

- ❖ Une étude démontre que le réseau ferroviaire est un vecteur du développement agricole.
- ❖ Le gouvernement fédéral prend des mesures stimulant la compétitivité des ports.
- ❖ Les mises aux enchères d'infrastructures en 2023 et 2024 devraient générer des investissements de 126 Mds BRL.
- ❖ L'UE destine 2 Mds EUR à des projets d'hydrogène vert et d'infrastructures au Brésil.

Eau, Assainissement, Déchets

- ❖ L'universalisation de l'accès à l'eau et l'assainissement nécessiterait entre 448 Mds BRL et 893 Mds BRL d'investissements d'ici 2033.

Et Aussi

- ❖ La BNDES investit dans les infrastructures « environnementales » et « sociales ».

Amazonie & Biomes brésiliens

- ❖ La BNDES et la BID lancent une « Coalition verte » lors du Sommet Amazonie.
- ❖ La bioéconomie pourrait faire croître le PIB annuel de l'Amazonie légale de 7,5 Mds EUR dès 2050.
- ❖ Le Fonds Amazonie définit ses orientations de financement, et soutient le plan de sécurité de l'Amazonie.

– Suivi des chiffres sur la déforestation en Amazonie légale –



FOCUS

A l'occasion du Sommet Amazonie (8-9 août 2023), les pays membres de l'OTCA signent la Déclaration de Belém

Les 8 Etats membres de l'**Organisation du Traité de Coopération Amazonienne (OTCA)** - Bolivie, Brésil, Colombie, Équateur, Guyana, Pérou, Suriname et Venezuela- se sont retrouvés à **Belém, au Brésil, les 8 et 9 août** pour le IV^{ème} sommet des chefs d'État d'Amazonie, faisant suite aux rencontres de 1989, 1992 et 2009. Des pays non-membres de l'OCTA, dont la France, ont été invités à participer en raison de leur statut de bailleur de fonds ou de pays forestier.

Représenté par l'Ambassadrice de France à Brasilia, le président de la République française a transmis à cette occasion un message rappelant l'**engagement fort de la France -présente en Amazonie au travers de la Guyane-** dans le **combat pour la préservation des forêts primaires tropicales**, avec notamment l'**organisation récente du One Forest Summit**. Il a également mis en avant l'importance de se doter d'un **modèle qui concilie préservation de la nature et développement économique** et a présenté les avancées de l'élaboration des **plateformes-pays sur les forêts, la nature et le climat**, mentionnant son **déplacement récent en Papouasie Nouvelle-Guinée**.

Le Sommet Amazonie s'est conclu par la signature de la **Déclaration de Belém**, composée de 113 articles, document riche soulignant l'**ampleur et la diversité des enjeux amazoniens** ainsi que l'**approche globale indispensable à tout progrès**. Le document est à saluer, en tant qu'initiative conjointe pour la **préservation de l'Amazonie entre les 8 Etats membres de l'OTCA**. Il appartient à présent à l'OTCA et aux Etats membres de **mettre en œuvre cette déclaration** par la définition d'objectifs concrets et de moyens associés.

Sur l'éradication de la **déforestation**, aucun engagement précis n'a été formulé et la **Déclaration de Belém invite les Etats membres à définir**

urgemment des objectifs communs d'ici 2030. Le Sommet a cependant permis de lancer l'**Alliance amazonienne de lutte contre la déforestation**, visant à encourager les pays signataires à déployer les efforts et à renforcer l'application des législations forestières.

Relativement aux activités d'exploration pétrolière en Amazonie, la Colombie s'est fortement positionnée en faveur de l'interdiction de l'ouverture de nouveaux fronts de prospection pétrolière et même, plus largement, de la production d'énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz) en Amazonie.

A noter également que la Déclaration inclut un paragraphe dédié à la **négociation d'un instrument international juridiquement contraignant visant à mettre fin à la pollution par les plastiques**, par lequel les États membres de l'OTCA se félicitent du rôle de premier plan joué par les pays amazoniens et s'engagent à **contribuer à l'élaboration d'un accord ambitieux**.

Au niveau international, la Déclaration de Belém représente un marqueur diplomatique significatif, porté par l'**émergence d'un bloc de pays amazoniens** et consacrant le repositionnement du Brésil et de ses partenaires de l'OTCA sur les **enjeux climatiques en amont de la COP28**, et surtout en amont de la **COP30 sur le climat qui se tiendra à Belém en 2025**.

La V^{ème} réunion des présidents des Etats membres de l'OTCA devrait se tenir en **Colombie en 2025**. Le prochain grand rendez-vous international sur les forêts sera le **Sommet des Trois Bassins** qui se tiendra du **26 au 28 octobre à Brazzaville** avec l'objectif de **renforcer la coopération entre les trois grands bassins forestiers (Amazonie, Congo, Bornéo-Mékong)**.

Environnement & Climat

La restauration de 12 millions d'hectares de terres dégradées pourrait faire face à une pénurie de plants et de semences

Selon le Directeur général du Service Brésilien des Forêts (SFB), M. Garo Batmanian, **l'ambition du gouvernement fédéral de restauration de 12 millions d'hectares de terres dégradées d'ici 2030 pourrait faire face à une pénurie de plants et de semences** ; la demande globale -estimée à **5 milliards-** est **plus de 30 fois supérieure à la production annuelle**, actuellement de l'ordre de 150 millions de plantes.

Si le SFB alerte sur cette problématique d'approvisionnement, l'institution espère y répondre par (i) le **soutien de la chaîne de production** de plants et de semences, mais également (ii) le développement des **concessions forestières de terres publiques**, en lien avec la mise en place d'un marché carbone réglementé (actuellement en discussion au Congrès brésilien). L'objectif en matière de mises en concession de forêts est fixé à un million d'hectares en 2023, pour atteindre 5,3 millions d'hectares concédés en 2026 (soit 0,6% du territoire terrestre brésilien). (Article [ici](#))

Infrastructures & Transports

Une étude démontre que le réseau ferroviaire est un vecteur du développement agricole

Une étude, commandée par le Ministère de l'Economie brésilien (sous la précédente administration) et le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), souligne l'importance du **réseau ferroviaire comme vecteur du développement agricole régional**.

Analysant **l'impact de la trame Nord du principal chemin de fer brésilien -le Norte-Sul- dans les municipalités à proximité** (Etats du Maranhão et du Tocantins), entre 1970 et 2010, l'étude met en évidence **l'impact positif** des infrastructures ferroviaires **sur les surfaces et niveaux de production agricole**, mais également en matière de **croissance du PIB par habitant et d'alphabétisation**. Ainsi, si le réseau ferroviaire n'avait pas été construit, le PIB moyen des municipalités serait inférieur de 43% par rapport à son niveau actuel.

En revanche, l'étude démontre également **la relation entre la proximité de la voie ferrée et le niveau, plus élevé que dans d'autres zones, de la déforestation** -en lien avec les surfaces agricoles plus importantes-. (Articles [ici](#) et [ici](#))



Le gouvernement fédéral prend des mesures stimulant la compétitivité des ports

Le président Lula et le Ministre des Ports et des Aéroports, M. Márcio França, ont annoncé, en juin, des mesures visant à **rendre les ports du Brésil plus compétitifs**, par (i) l'**abaissement de tarifs** et (ii) l'annonce de la **mise en concession de cinq terminaux portuaires**.

D'une part, l'abaissement des tarifs de chargement et de déchargement des navires a concerné deux ports publics, visant la réduction de leurs coûts de production. **A Rio de Janeiro, ils peuvent désormais être abaissés jusqu'à 95%**, selon le tonnage du navire et le type de marchandises. Dans le port de **Santos, ces tarifs pourront être abaissés jusqu'à 65%**, selon le type de navigation des navires amarrés et leur fréquence d'utilisation des terminaux. **Une baisse supplémentaire -pouvant aller jusqu'à 12%- pourra être appliquée en fonction de l'indice environnemental des navires (ESI -Environmental Ship Index-).**

D'autre part, le gouvernement fédéral procède à des mises en concession. Ainsi, l'**Agence Nationale des Transports Fluviaux (ANTAQ)** a mis aux enchères **quatre terminaux portuaires**, parmi lesquels les **terminaux MAC 11, MAC 11A et MAC 12 du port de Maceió** (Etat de l'Alagoas, dans le Nord-Est du pays) seront mis en concession pendant 25 ans, avec des investissements respectivement de 20,2 M BRL (3,8 M EUR), 46,5 M BRL (8,6 M EUR) et 37,6 M BRL (7 M EUR). **Les terminaux POA1 de Porto Alegre** (sur 10 ans, avec des investissements de 17 M BRL soit 3,2 M EUR) et **TMP de Fortaleza** (sur 25 ans, avec des investissements de 3,2 M BRL soit 600 M EUR) ont également été mis aux enchères. **Au total, 54 terminaux portuaires pourraient être mis en concession pour exploitation d'ici 2026, attirant des investissements de l'ordre de 70,1 Mds BRL (13,3 Mds EUR).** Les autres terminaux, publics et mis en location auprès d'acteurs privés (pour utilisation), devraient, quant à eux, recevoir des investissements de 50 Mds EUR (9,5 Mds EUR). (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#))

Les mises aux enchères d'infrastructures en 2023 et 2024 devraient générer des investissements de 126 Mds BRL

Selon l'Association brésilienne des infrastructures et des industries de base (Abdib), les ventes aux enchères annoncées jusqu'en 2024 pour des projets de **transport d'électricité, d'autoroutes, de terminaux portuaires, de mobilité et d'assainissement** pourraient attirer des **investissements de l'ordre de 126 Mds BRL (23,5 Mds EUR).**

Parmi les projets structurants figurent : **(i) deux projets de mises aux enchères de réseaux de transport d'électricité**, le premier comprenant 3 lots, pour un total de construction et manutention de 4 475 km de lignes avec des investissements de 21 Mds BRL (3,4 Mds EUR) et le second intégrant 3 lots pour la manutention et la construction de 4 471 km de lignes et des investissements de 19,7 Mds BRL (3,7 Mds EUR) ; **(ii) quatre lots d'autoroutes du Paraná** (chacun intégrant respectivement 473 km, 605 km, 570 km et 430 km de routes), pour des investissements totaux d'environ 35 Mds BRL (6,5 Mds EUR) ainsi que **l'autoroute BR 040/495** (Etats du Minas Gerais et de Rio de Janeiro), de l'ordre de 9,2 Mds BRL (1,7 Mds EUR) ; **(iii) des terminaux portuaires** (Maceió, Paranaguá et Porto Alegre), pour un total de 1,1 Md BRL (200 M EUR) ; **(iv) le projet de train interurbain (TIC) de la métropole de São Paulo**, de l'ordre de 12,8 Mds BRL (2,4 Mds EUR) ; **et (v) l'entreprise d'eau et d'assainissement de l'Etat du Paraná (SANEPAR)**, pour un montant de 1,2 Mds EUR (220 M EUR). (Article [ici](#))

L'UE destine 2 Mds EUR à des projets d'hydrogène vert et d'infrastructures au Brésil

Le Sommet UE-CELAC (Communauté des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes), auquel s'est rendu le Président brésilien Lula, les 17 et 18 juillet en Belgique, a scellé **l'engagement de l'Union**

européenne à financer des projets de transition énergétique au Brésil, à hauteur de 2 Mds EUR.

Cet engagement s'inscrit dans le **programme *Global Gateway* de l'Union européenne**, qui promeut une transition écologique et numérique juste dans le monde, et financera à hauteur de 10 Mds EUR des **projets et infrastructures de transport, d'énergie, de santé et d'éducation** dans les pays d'Amérique

latine et des Caraïbes. Au Brésil, les fonds seront destinés **en priorité aux projets de production d'hydrogène vert et de transition énergétique**. Ils permettront aussi de financer des **infrastructures de production d'énergie solaire et éolienne, d'eau et d'assainissement** ainsi que des **projets de lutte contre la déforestation**. (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#))



Eau, Assainissement, Déchets

L'universalisation de l'accès à l'eau et l'assainissement nécessiterait entre 448 Mds BRL et 893 Mds BRL d'investissements d'ici 2033

Fixé par le cadre réglementaire sur l'eau et l'assainissement adopté en juillet 2020, et réaffirmé par les deux décrets signés par le président Lula en juillet 2023, **l'objectif d'universalisation vise, d'ici 2033, l'accès de 99% de la population à l'eau potable (contre 84% actuellement) et de 90% à la collecte et au traitement des eaux usées (contre 56% actuellement)**.

En vue d'atteindre cet objectif, **les investissements annuels ont légèrement progressé, passant de 15,3 Mds BRL (2,8 Mds EUR) sur la période 2007-2019 à 16,1 Mds BRL (2,9 Mds EUR) sur la période 2020-2021**. En 2021, **les investissements totaux - publics et privés- dans le secteur se sont élevés à 18,3 Mds BRL (3,3 Mds EUR), dont 19,3% du secteur privé** (à titre de comparaison, sa

participation était en moyenne de 12% sur la période 2011-2021).

Pour les dix prochaines années, **plusieurs études caractérisent les besoins d'investissement** afin d'atteindre l'objectif d'universalisation. Selon une étude réalisée par l'association **Instituto Trata Brasil**, en partenariat avec le cabinet de conseil GO Associados, et publiée le 12 juillet, les investissements totaux devraient atteindre **448 Mds BRL (83 Mds EUR) d'ici 2033** -soit plus que doubler les niveaux annuels actuels-. Par ailleurs, une étude réalisée par l'**ABCON (Association brésilienne des concessionnaires privés des services d'eau et d'assainissement)**, en partenariat avec le cabinet de conseil KPMG, et publiée le 7 août, estime que les besoins d'investissement du secteur d'ici 2033 sont encore bien supérieurs et atteignent **893 Mds BRL (166 Mds EUR)**. Cette dernière étude souligne que si le rythme des investissements annuels demeure celui de 2021, l'objectif d'universalisation sera atteint en 2089. (Articles [ici](#) et [ici](#))

&+ Et Aussi

La BNDES investit dans les infrastructures « environnementales » et « sociales »

Lors d'une conférence intitulée « Ambition brésilienne » et organisée le 11 juillet, la Banque

Nationale pour le Développement Economique et Social (BNDES) a réaffirmé son objectif d'**investir en priorité en faveur des infrastructures « environnementales » et « sociales », autour de 6**

axes : (i) transition énergétique ; (ii) transport et mobilité bas carbone ; (iii) forêts et solutions fondées sur la nature ; (iv) réindustrialisation bas carbone ; (v) gestion des déchets solides ; (vi) agriculture et systèmes alimentaires durables. La BNDES a annoncé le doublement de ses octrois de financements sur l'année 2023, atteignant 50 Mds BRL (9,3 Mds EUR).

La BNDES estime que **le Brésil doit investir, dans les dix prochaines années, 3 à 4% de son PIB -soit 3 700 Mds BRL (690 Mds EUR)- dans les infrastructures.** La banque soutient ainsi le

déploiement de partenariats public-privé (PPP) et de concessions dans 3 secteurs clés, dénombrant actuellement dans son portefeuille : (i) **8 grands projets de mobilité urbaine** -dont l'électrification de flottes de bus-, **représentant 3,9 Mds BRL (724 M EUR)** ; (ii) **14 grands projets dans le secteur de l'eau et l'assainissement**, au bénéfice de 56 millions de personnes ; et (iii) **9 grands projets de concessions forestières, représentant 2 millions d'hectares et 800 M BRL (148 M EUR).** (Articles [ici](#) et [ici](#))



Amazonie & Biomes brésiliens

La BNDES et la BID lancent une « Coalition verte » lors du Sommet Amazonie

Le 7 août, dans le cadre du Sommet Amazonie, a été annoncée la création de la Coalition verte. Il s'agit d'un **programme mené par la Banque nationale pour le Développement Economique et Social brésilienne (BNDES) et la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et qui implique 19 banques de développement** actives dans la région amazonienne.

Celles-ci s'engagent à travailler de manière « coordonnée et complémentaire » pour **financer des projets publics et privés, visant un nouveau modèle de développement durable dans la région amazonienne, conciliant développement économique et protection de l'environnement** (eau et assainissement, sécurité, santé, éducation, connectivité, infrastructures vertes, transition énergétique, conservation et restauration de la forêt, soutien aux micro, petites et moyennes entreprises, etc.). **Selon les premières estimations, cette initiative pourrait permettre de mobiliser 25 Mds USD.**

Dans le cadre de la Coalition verte, **une première initiative de 900 M USD, Pró-Amazônia, a été annoncée** par la BID (contribution de 750 M USD) et

la BNDES (150 M USD), pour un déploiement dès octobre 2023. Il s'agit d'un **programme d'accès au crédit pour les micro, petites et moyennes entreprises de l'Amazonie légale brésilienne.** De nouvelles annonces concernant la Coalition verte devraient être faites lors de la COP28, en décembre 2023.

La bioéconomie pourrait faire croître le PIB annuel de l'Amazonie légale de 7,5 Mds EUR dès 2050

Publié en juillet par l'organisme de recherche World Resources Institute (WRI), avec la contribution du climatologue brésilien Carlos Nobre, **le rapport « Nouvelle économie de l'Amazonie » analyse le potentiel de la bioéconomie en Amazonie légale** - étendue sur 9 Etats et 3 biomes brésiliens-, soit des activités économiques génératrices de revenus et préservant la forêt sur pied.

Actuellement, le modèle économique en Amazonie légale repose essentiellement sur la vente de produits agricoles et miniers. Outre leur impact en termes de déforestation et d'émissions de gaz à effet de serre, l'étude souligne que ces activités ne génèrent pas de croissance économique significative, et accentuent les inégalités sociales.

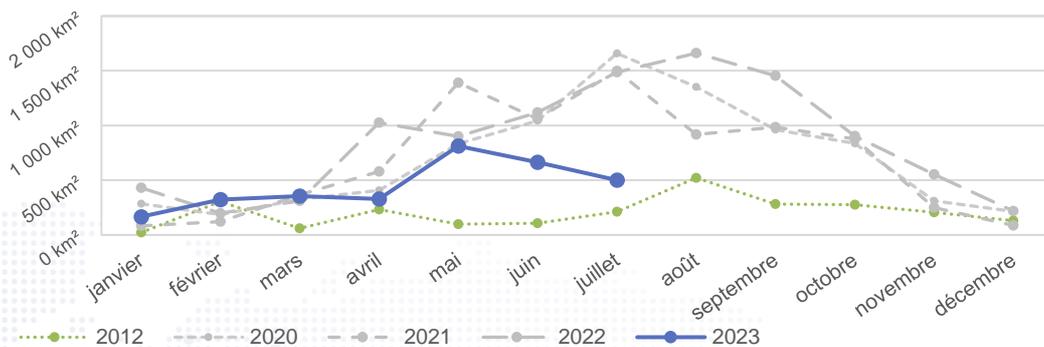
Sous réserve d'investissements supplémentaires -en matière de réorganisation de l'utilisation des terres et de la production agricole et de décarbonation des infrastructures-, **la bioéconomie pourrait représenter 38,6 Mds BRL (7,5 Mds EUR) par an dès 2050, et générer la création de 833 000 emplois.** Elle se structurerait autour de **13 chaînes de valeur** : l'**açaí** (fruit et palmier), le **cacao**, la **noix**, le **babaçu** (fruit et huile), le **cupuaçu** (fruit), le **miel**, le **caoutchouc**, le **buriti** (fruit), l'**urucum** (fruit), la **copaíba** (résine) et l'**andiroba** (plante). Le développement d'un tel modèle permettrait à l'Amazonie légale de disposer d'un **stock de carbone supérieur de 19% d'ici 2050**, alors que le maintien du modèle actuel conduirait à des émissions de 43,6 Gt de CO₂. Ces investissements permettraient également de dénombrier **81 millions d'hectares de forêts et de végétation supplémentaires en 2050**, a contrario d'une déforestation accrue de 57 millions d'hectares -équivalent au territoire de la France- en cas de maintien du modèle actuel. (Articles [ici](#) et [ici](#))

Le Fonds Amazonie définit ses orientations de financement, et soutient le plan de sécurité de l'Amazonie

Le Comité directeur du Fonds Amazonie (COFA), présidé par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Mme Marina Silva, et piloté

par la Banque Nationale de Développement Economique et Social (BNDES), réuni le 26 juillet, a **adopté sa planification stratégique et ses orientations de financements pour les deux prochaines années.** Le Fonds Amazonie devrait ainsi soutenir, jusqu'en juillet 2025, les projets engagés dans le cadre du **Plan d'action pour la prévention et le contrôle de la déforestation en Amazonie légale (PPCDAm)**, mis à jour en juin 2023. Avec un **investissement additionnel de 620 M BRL (115,7 M EUR)** provenant de la BNDES, il portera en priorité des **actions de développement, liées aux communautés traditionnelles et à l'agriculture familiale, mais également de récupération et conservation des forêts publiques, ainsi que de régularisation des terres** via le Cadastre Environnemental Rural (CAR). Le Fonds Amazonie financera par exemple le **plan de sécurité de l'Amazonie (Plano Amas)**, adopté en juillet et prévoyant l'**installation de 34 nouvelles bases fluviales et terrestres pour les forces de police de la région.** Le plan devrait permettre de lutter contre l'orpaillage et la déforestation illégale en Amazonie légale, alors que les crimes environnementaux et faits de violence ont nettement augmenté dans la région ces dernières années (en 2022, le taux de mortalité dans la région était supérieur à près de 30% à la moyenne nationale). (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#))

Evolution des alertes à la déforestation en **Amazonie légale** émises par l'Institut National de Recherches Spatiales



Période du
1^{er} janvier au 4 août

3 232 km²
en 2023

- 42%
Par rapport à 2022

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Sébastien ANDRIEUX,

Rédacteurs :

Pour s'abonner :

Crédits photo :

Chef du Service Economique Régional de Brasília
Mathieu RIVALLAIN, Clémence PIERRE,
François-Xavier FLAMAND, Irène MOREAU
mathieu.rivallain@dgtresor.gouv.fr
clemence.pierre@dgtresor.gouv.fr
©marchello74